



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 3 juin 2014
N° 055

Installation du Haut Conseil de Stabilité Financière

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, a installé mardi 3 juin le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF).

Présidé par le ministre des Finances, le HCSF rassemble le gouverneur de la Banque de France, président de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, assisté du vice-président de cette autorité, le président de l'Autorité des marchés financiers, le président de l'Autorité des normes comptables ainsi que trois personnalités qualifiées, choisies en raison de leurs compétences dans les domaines monétaire, financier ou économique. Mmes Agnès Bénassy-Quéré, Raphaëlle Bellando et Hélène Rey ont ainsi été nommées respectivement par le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et le ministre des Finances. Le HCSF se réunira au moins une fois chaque trimestre. Il publiera une fois par an un rapport annuel.

La crise a mis en évidence la nécessité de mieux analyser, surveiller et maîtriser le risque systémique, c'est-à-dire le risque que se produise un dysfonctionnement du système financier dans son ensemble. Le HCSF, créé par la loi de séparation et de régulation des activités bancaires du 26 juillet 2013, est chargé de veiller à la stabilité financière en France et de définir la politique macroprudentielle qu'il convient de conduire pour limiter les risques. Le HCSF dispose de pouvoirs réglementaires pour mettre en œuvre son mandat. L'action du HCSF s'inscrit dans un contexte institutionnel plus large qui l'amènera à travailler en coordination notamment avec le Conseil Européen du Risque Systémique (ESRB) et avec la Banque Centrale Européenne (BCE).

La séance du 3 juin a permis un premier échange sur les principaux risques identifiés pour le secteur financier français et sur les enjeux des travaux à venir du HCSF. Le Haut Conseil poursuivra dans les prochains mois son travail d'analyse et de surveillance du risque systémique et précisera sa stratégie d'intervention et de communication.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr 01 53 18 41 13